

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°3 du 30 avril 2019



Pluies du 24 au 29 avril :

Des passages pluvieux ont touché la région depuis le 24/04. Les cumuls enregistrés sont de l'ordre de 25 mm dans l'Yonne, d'une trentaine de mm dans la Nièvre, autour de 40 en Côte d'Or, 45-50 dans le Jura et en Saône et Loire, voire localement plus (jusqu'à 65-70 mm) pour ce dernier département.

Prévisions : si les pluies devraient épargner la région mardi et mercredi, un nouveau passage pluvieux est annoncé pour jeudi. Les températures devraient être dans les moyennes mardi et mercredi avant un net rafraîchissement annoncé pour le week-end prochain.

STADES VEGETATIFS

Avec le rafraîchissement intervenu depuis le 25 avril, le rythme de développement de la végétation s'est ralenti et l'on dénombre en moyenne une nouvelle feuille depuis la semaine dernière. Les stades varient actuellement d'une à 2 feuilles dans les secteurs les plus tardifs à 6-7 feuilles étalées dans les Chardonnay les plus précoces, avec un stade moyen proche de 3-4 feuilles étalées.

En Saône et Loire, dans les parcelles gelées (se situant en bas de coteaux ou proche de la Saône, en zone humide) beaucoup de contre bourgeons redémarrent. Les stades moyens sont très peu avancés (1-2 feuilles étalées). Ceci provoque une très grande hétérogénéité entre parcelles gelées et non gelées, les non touchées allant jusqu'à 6 feuilles étalées.

MILDIU

- Maturité des œufs d'hiver :

Pour rappel, **la maturité est acquise en Saône et Loire** depuis la semaine dernière (prélèvements du 23 avril).

Dans les autres vignobles, la maturité n'est pas encore atteinte. Les mises en incubation effectuées en fin de semaine dernière donnent des temps de germination de l'ordre de 2 à 3 jours selon les sites. De nouveaux fragments ont été mis à l'étuve hier matin, la maturité n'est toujours pas atteinte.

- **Réceptivité de la vigne :** la vigne est en tous secteurs réceptive au mildiou.

- **Pluie contaminatrice :** dans tous les vignobles, à l'exception de la Saône et Loire, les œufs n'étant pas encore mûrs, aucune contamination n'a pu se produire lors des pluies du 24 au 28 avril.

En Saône et Loire, ces pluies ont pu ponctuellement provoquer les premières contaminations primaires. Compte-tenu des températures actuelles et de celles annoncées, les éventuelles taches correspondantes ne devraient pas apparaître avant la fin de la semaine prochaine (12 mai). **Un nouveau point de situation sera fait dans le prochain bulletin.**

Evaluation du risque de début de saison : comme nous l'avons déjà indiqué, les conditions météorologiques globalement sèches de l'automne-hiver et de ce début de printemps ont été plutôt défavorables au mildiou. Le risque potentiel en sortie d'hiver est donc considéré comme faible à moyen. Malgré les récents cumuls de pluie localement importants, on peut considérer que le risque mildiou n'a pas évolué de manière significative dans la mesure où les températures qui les accompagnaient étaient particulièrement fraîches.

Rappelons que le début de la stratégie de lutte contre le mildiou a pour objectifs d'éviter les repiquages.



OÏDIUM

Les tout premiers symptômes sur feuilles ont été détectés dans 2 parcelles à fort historique du Jura (1 tache pour 200 feuilles dans les 2 cas). **Il s'agit de 2 vignes** Ailleurs, aucune tache n'a encore été observée.

Rappelons que dans tous les cas de figure, la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.

BLACK-ROT

Maturité des périthèces : d'après les suivis biologiques, la maturité des périthèces n'est pas encore atteinte.

Rappelons que la période où les grappes sont les plus sensibles au Black-Rot ne débute qu'à partir du stade Floraison-Nouaison. La prise en considération du risque spécifique Black-Rot en début de campagne ne concerne que les parcelles où des attaques significatives sur grappes ont été observées au cours des dernières années.

VERS DE GRAPPE

Que ce soit pour Eudémis ou Cochylys, les captures sont partout nulles à très faibles.

ARAIGNÉES ROUGES

Sur les parcelles suivies, 37 % révèlent la présence d'araignées rouges mais aucune situation n'atteint le seuil (max 40% de feuilles occupées dans 1 parcelle à l'Etoile). En Saône et Loire, on note au maximum 32% de feuilles occupées dans le secteur de Lugny, Viré.

Seuil indicatif de risque : 70% de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile d'acararien rouge.

Méthode de comptage : prélever 100 feuilles au hasard le long du parcours d'observation (1 seule feuille par souche) et examiner la face inférieure. A partir du moment où l'on détecte la présence d'un acararien rouge sur 1 feuille, elle est considérée comme occupée et on peut passer à la suivante. On ne dénombre pas les larves.

PYRALE DE LA VIGNE

Les remontées des larves de pyrale vers la végétation ont débuté. Les toutes premières larves ont été observées dans quelques parcelles (max 4% de ceps avec présence de pyrales pour 1 situation de Côte d'Or).

Seuil indicatif de risque : 80% de ceps occupés par au moins 1 pyrale.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Prochain BSV : mardi 07 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement

